



Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil général,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée le

**lundi 27 septembre 2021, à 20h00
à Couvet, espaceVAL – salles de gymnastique**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Procès-verbal de la séance du 25 juin 2021
4. Modification de l'arrêté du Conseil général concernant les fonctions communales incompatibles avec le mandat de membre du Conseil général
5. Modification du règlement de police
6. Demande de crédit de 13'200'000 francs pour la construction de trois projets d'infrastructures scolaires et extrascolaires
7. Rapport d'information relatif à l'utilisation du collège Daniel-Jeanrichard à Fleurier par le Cercle scolaire du Val-de-Travers
8. Interpellations et questions

La crise sanitaire n'étant pas terminée, nous vous remercions de vous conformer aux mesures de sécurité mises en place. Le concept de séance est disponible sous www.val-de-travers.ch/page/covid-19-plans-de-protection.

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil général, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 8 septembre 2021 CC/cf

LE CONSEIL COMMUNAL

Annexes :

- Procès-verbal de la séance du 25 juin 2021
- Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour